



## DEMANDE D'HOMOLOGATION DE MATCH AMICAL

**(A renvoyer 10 jours avant la date du match amical)**

Le Président, ou Secrétaire du club (numéro) \_\_\_\_\_ (nom) \_\_\_\_\_

a l'honneur de solliciter l'autorisation d'organiser un Match Amical en s'engageant à se conformer au Règlement d'Administration Générale du District de Provence (Titre III - Art. 12.4).

La feuille de match amical mise à votre disposition est à renvoyer dûment complétée au district de Provence sous huit jours.

### Renseignements Complémentaires

Appellation du Match Amical : \_\_\_\_\_

| <i>CLUB RECEVANT</i> | <i>CLUB VISITEUR</i> |
|----------------------|----------------------|
|                      |                      |

Date et heure du match amical : \_\_\_\_\_

Installation souhaitée : \_\_\_\_\_

Catégorie : \_\_\_\_\_

Arbitre(s) officiant(s) pour cette rencontre :

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

Cachet du club organisateur :

Signature :